

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur...	18 fr. » c.	Poste, 24 fr. » c.
Six mois, —	10 »	13 »
Trois mois, —	5 25	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin,	Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.
2 — 21 — —	soir, Omnibus.
4 — 13 — —	Express.
7 — 13 — —	Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 25 minutes du matin,	Mixte (prix réduit).
7 — 55 — —	Omnibus-Mixte.
9 — 50 — —	Express.
11 — 56 — —	Omnibus-Mixte.
5 — 52 — —	soir, Omnibus.
9 — 59 — —	Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces	20 c. la ligne.
Dans les réclames	30 —
Dans les faits divers	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR,**

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Après les pertes qu'elle avait éprouvées à la bataille du 24, l'armée italienne n'a pas pu se maintenir sur la rive gauche du Mincio : refoulée, dit le *Moniteur*, par les Autrichiens, elle a été obligée de repasser sur la rive droite et de reprendre ses anciens cantonnements. Il semble qu'elle s'attende à y être suivie par l'armée ennemie, car une dépêche du quartier-général, en date du 25, porte qu'elle se prépare à défendre énergiquement Goito, Volta, Cavriana et Solferino : pour beaucoup de raisons tant politiques que militaires, il est cependant peu vraisemblable que l'archiduc Albert veuille en ce moment s'aventurer sur le territoire italien. Le *Moniteur* annonce, contrairement à ce qu'on nous assurait lundi, que le général Cialdini n'a pas encore franchi le Pô. De nouvelles combinaisons vont sans doute devenir nécessaires; il va falloir tracer un nouveau plan de campagne.

Les dépêches, tant de Brescia et de Florence que de Vienne, rectifiant les nouvelles italiennes de la première heure, constatent que dans la bataille de Custoza, l'initiative de l'attaque fut prise par les Autrichiens sortis de Vérone; elles n'ajoutent, du reste, que peu de détails à ceux que nous connaissions déjà. Nous y voyons pourtant que si l'armée autrichienne a fait 2,000 prisonniers, les Italiens ont, de leur côté, envoyé à Milan six cents hommes, tant officiers que soldats, enlevés à l'ennemi. On lit également dans ces dépêches que le 25, la garnison de Mantoue avait fait à Curtatone, une sortie contre le corps d'observation chargé

de masquer cette place, et qu'un engagement, sans grande importance, a eu lieu sur le lac de Garde entre six canonnières autrichiennes et une batterie soutenue par des corps francs sur la rive italienne.

On ne sait pas encore quel était le but que se proposait l'armée de Victor-Emmanuel en pénétrant dans l'intérieur du quadrilatère. Nous avons supposé qu'elle cherchait à isoler Peschiera de Vérone. Le commandant de l'armée autrichienne, l'archiduc Albert, pense que le roi d'Italie était en marche vers Albarredo, sur l'Adige, croyant trouver l'ennemi derrière ce fleuve. D'après une autre version, qui concorderait assez avec celle du général autrichien, Victor-Emmanuel comptait aller à travers le quadrilatère donner la main à Cialdini.

Une correspondance de Berlin, en date du 25, dit qu'on s'attendait, dans les cercles officiels de cette ville, à une attaque imminente des Italiens contre l'armée autrichienne, et qu'on n'était pas sans inquiétude sur l'issue de cette opération militaire, attendu qu'on ne pouvait se dissimuler l'effet moral que produirait une victoire des armes autrichiennes.

On annonce que la flotte italienne a quitté Tarente pour une destination inconnue. En même temps, nous apprenons qu'un engagement a eu lieu entre les volontaires de Garibaldi et les Autrichiens sur la route de Pontedi-Cafaro, à Lodrone, sur la Chiese, à l'ouest de la partie nord du lac de Garde. Les Autrichiens ont été repoussés avec perte de quelques hommes.

De la Bohême on continue à ne signaler que quelques rencontres d'avant-garde entre les

belligérants. Les nouvelles de l'armée hanovrienne sont plus que jamais contradictoires. De Gotha et de Berlin, on mande qu'elle est sur le point de capituler. De Francfort, on écrit qu'elle a réussi à effectuer sa jonction avec les troupes bavaroises.

Rien de nouveau de l'insurrection espagnole, si ce n'est que le *Moniteur* confirme l'entrée en France d'un détachement des insurgés de Gironne.

L'archiduc Albert télégraphie à Vienne, le 25 juin, ce qui suit :

« L'armée impériale, débouchant à la pointe du jour de Vérone, le 24, occupa les hauteurs de San-Giustina, Sona et Sommacampagna, et attaqua, dans un changement de front vers le sud, les colonnes ennemies qui s'avançaient sur la ligne de Sanouze à Sommacampagna avec des forces considérables et beaucoup d'artillerie. Les troupes impériales repoussèrent l'ennemi sur tous les points après une lutte très-vive et sanglante. A la fin, Custozza fut pris d'assaut. Toutes les troupes ont combattu avec une bravoure extraordinaire.

» Elles ont pris plusieurs canons, ont fait environ 2,000 prisonniers et sont animées du meilleur esprit.

» Le 25, la garnison de Mantoue a fait une sortie contre le corps d'observation ennemi du côté de Curtatone, et l'a repoussé en lui faisant plusieurs prisonniers. »

La *Gazette de Vienne* a reçu, le 25 juin, de Reicheberg, la dépêche suivante :

7,000 Prussiens ont occupé, hier matin à neuf heures, Nixdorff.

Il y a 2,000 Prussiens sur la frontière de Hermsdorff, qui semblent vouloir marcher sur Friedland. Ils sont entrés en Bohême également du côté de Weigelsdorf. Des témoins oculaires annoncent que, hier, entre neuf heures et midi, environ 36,000 Prussiens ont passé avec 36 canons à Herrnhutt, dans la direction de Zittau. Les Prussiens ont évacué Rumbourg et ont occupé la frontière près de Grottau.

La *Nouvelle Gazette de Francfort* a reçu de Vienne, 25 juin, le télégramme suivant :

« Un combat très-vif a eu lieu près de Lungbunzlau.

» Les Prussiens, sous les ordres du général Bittenfeld, ont occupé Reichenberg, Trantennau et Aicha. »

On a reçu les nouvelles suivantes de Gotha, le 24 juin.

Le général d'Alvensleben est arrivé de Berlin. On négocie toujours avec le roi de Hanovre dont l'armée est complètement cernée. La Prusse a accordé aux Hanovriens une trêve qui expire le 25 à huit heures du matin. Les tentatives de quelques divisions hanovriennes pour s'échapper, ont été repoussées par la force.

On écrit de Berlin, le 25 juin.

Le roi de Hanovre a demandé ce matin vingt-quatre heures de réflexion pour traiter des conditions de la capitulation. Quoique l'espoir d'être délivré dans l'intervalle par l'armée bavaroise ait été le principal motif de cette demande, elle a été accordée par la Prusse. Celle-ci considère, du reste, le se-

**REVUE.**

## L'HOMME AU CHIEN MUET

PAR

**M. Prosper Vialon.**

PREMIER VOLUME.

I. — LA RENCONTRE.

Le 5 novembre, par une soirée remplie de brumes, et vers six heures à peu près, deux cavaliers, marchant côte-à-côte, suivaient la route inachevée de Puy-Guillaume à la Maison-Blanche, ou, pour préciser mieux, de Thiers à Vichy.

L'un de ces cavaliers portait l'uniforme de spahis, l'autre était vêtu en bourgeois; tous deux montaient des chevaux arabes du sang le plus pur, mais dont la beauté se perdait dans l'obscurité.

Arrivés au grand chemin de Châteldon à la Dore, les deux voyageurs s'arrêtèrent; la route, là, n'était pas continuée.

Des monceaux de terre, des pierres dispersées, jonchaient le sol, et laissaient deviner que de grands terrassements étaient préparés pour une construction

importante, prenant vite un nom, à cause du large et profond ravin qui était à quelques pas, ravin dans lequel on entendait distinctement clapoter un cours d'eau.

Les cavaliers hésitèrent, comme des gens qui, ne connaissant pas un pays, sont obligés de s'engager brusquement dans des chemins de traverse.

Le spahis se détacha de son compagnon, allant au petit pas, observant soigneusement devant lui, semblant flairer le sol, tant il l'examinait avec attention; il cria bientôt :

— Par ici, commandant !

— Es-tu dans la bonne route ?

— Oui, répartit le soldat : le chemin, tournant d'abord, est droit maintenant. C'est bien la petite branche qui continue la grosse branche coupée.

L'officier supérieur s'engagea, lui aussi, dans le chemin de traverse. Le spahis marchait en éclaireur. Ce chemin, d'une pente assez rapide, disparaissait, à une petite distance, dans un brouillard si épais et si humide, qu'il était aisé de deviner, dans ces bas-fonds, un amas d'eau considérable.

En effet, au bout de quelques pas, une nappe blanchâtre, tumultueuse vers un centre invisible, frappa la vue des cavaliers.

— Ceci, dit l'officier, doit être Voziron. J'étais fort jeune lorsque j'ai quitté ce pays pour la dernière fois; mais la disposition du sol natal reste en nous si profondément gravée, que je m'oriente maintenant.

— Si vous savez où nous sommes, répondit le soldat, tant mieux ! car moi je ne saurais dire si nous traversons une rivière ou un étang.

— Nous ne sommes pas au bout, répartit le commandant; quand Voziron déborde, il s'étend à une grande distance, dans les chemins creux qui l'avaisinent.

— Et après Voziron ?

— A une demi-lieue de nous, la Maison-Blanche, où nous coucherons, si nos chevaux sont trop las.

— Halte ! interrompit le soldat, voici Baba-Ali dans l'eau jusqu'aux étrières.

Les deux étalons hennirent, et, maintenus par leurs cavaliers, piaffèrent.

— Que diable ont-ils donc ? demanda l'officier.

— Quelque dame qui pâture dans le voisinage.

— Ecoute, j'entends parler.

Deux voix vers le milieu de la rivière se mêlaient au tumulte de l'eau. Les cavaliers entendirent :

— Hue donc, Bélise ! hue !

— Attends que je descende.

— La planche est emportée.

— Diache ! pousse tout doucement.

— Doucement ou fort sera la même chose, elle ne veut pas avancer.

A quelques pas des militaires était une patache; à cette voiture se tenait immobile l'animal récalcitrant.

Les étrangers lâchèrent la main à leurs chevaux, et les Arabes arrivèrent en caracolant près de Bélise, qui répondit à leurs hennissements par un hennissement amical.

— Avez-vous besoin de secours ? demanda le soldat.

— Eloignez vos bêtes de ma jument, répondit une voix du fond de la voiture.

Le domestique, assis sur le brancard, répliqua :

— Passez devant, la Bélise va vous suivre.

Bélise, en effet, sans qu'il fût nécessaire de l'exciter, suivit les étalons.

— Fourche ! Messieurs, vous m'avez rendu service, reprit le propriétaire de la voiture dès qu'il se sentit sur la grève; sans vous j'eusse couché au milieu du ruisseau.

L'officier ne répondit pas; mais, tous étant sortis

cours venant de la Bavière comme peu probable.

Le délégué d'Anhalt-Dessau à Francfort est chargé d'annoncer à l'envoyé autrichien qu'en suite du vote de la Diète, du 16 juin, il a reçu l'ordre de déclarer qu'il regardait son mandat de représentant du gouvernement d'Anhalt comme expiré.

Il est maintenant positif que la Russie dirige sur les frontières de Gallicie trois corps d'armées formant 100,000 hommes et qui agiraient suivant les circonstances.

La Bohémia de Prague, du 24 juin, annonce que les ambassadeurs d'Angleterre, de France et de Russie ont reçu l'ordre de se rendre auprès du roi de Saxe. On attend leur arrivée à Prague. Les Prussiens se sont avancés sur la route de Kratzau, avec 6 à 8,000 hommes vers Warnsdorff, et avec 1,500 hommes vers Niemès.

Haida, Zwickau, Liebeneau, Gablonz et Gabel sont occupés par les Prussiens. D'après le *Narodn-Listy*, les Prussiens ont quitté Rumbourg après y avoir enlevé des fourrages et 3 quintaux de tabac. Les Prussiens avaient établi un camp entre Rumbourg et Schluckenaw.

Le *Nouvelliste*, de Brunn, raconte, pour prouver dans quel secret le général Benedeck tient à envelopper tous ses mouvements, que même les conducteurs des voitures requises pour le transport des vivres ne savent jamais où ils vont. On les réunit sur un point indiqué, et on les fait partir sous escorte militaire.

La correspondance Bullier nous apporte la traduction d'une lettre de Rome adressée au *Czas*, de Cracovie, dont le contenu serait de la plus extrême gravité si l'on devait y ajouter une foi entière. Nous citons :

« Le nonce du pape à Vienne a écrit au cardinal Antonelli qu'il se prépare une alliance entre l'Autriche et la Russie; le premier symptôme de cette situation a été la lettre autographe que l'empereur Alexandre a écrite au pape en réponse aux félicitations que le Saint-Père aurait adressées à l'empereur à l'occasion de l'attentat commis contre sa personne. Dans cette lettre, l'empereur Alexandre aurait promis au Saint-Père de prêter son appui à l'Autriche dans sa lutte avec la révolution universelle. La révolution serait incarnée, selon le czar, dans Garibaldi et le parti d'action, qui forcent l'Italie à se jeter déloyalement sur la Vénétie et à menacer les souverains légitimes dans leurs possessions.

» La Russie s'est réhabilitée complètement aux yeux du Saint-Siège, car le czar a presque repris le rôle de protecteur de l'ordre tel que le comprenait l'empereur Nicolas après la répression de la révolution hongroise. Il suffit

d'examiner l'*Osservatore romano*, la *Correspondencia de Rome* et le *Veridico*, et d'entendre les conversations de nos hauts dignitaires, pour se convaincre de cette disposition des esprits. On considère ici comme certaine l'alliance de l'Autriche et de la Russie, et l'on espère que les colonnes russes seront prochainement appelées à marcher sur l'Italie et sur la France. »

Sans admettre légèrement, d'après ces informations, l'éventualité d'une alliance militaire de l'Autriche et de la Russie contre l'Italie et la France, nous pouvons constater que le *Journal de Saint-Petersbourg* blâme énergiquement la politique de M. de Bismark dans un article où il prend le parti de la Confédération et de l'Autriche.

On prétend, en revanche, que M. Praoz, rédacteur en chef de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe de M. de Bismark, vient d'être décoré de l'ordre de la Légion-d'Honneur. (*Phare de la Loire.*)

Les lettres de Rome, du 24, annoncent que le général de Montebello a obtenu un congé, et qu'il partira, le 4 juillet, pour la France. Aucune allocution sur les affaires de l'Eglise n'a eu lieu dans le consistoire. Parmi les grâces accordées par le pape, à l'occasion de l'anniversaire de son élection, on remarque une réduction de deux ans d'emprisonnement pour le chevalier Fausti.

Après avoir donné le chapeau aux nouveaux cardinaux, dans le consistoire public, le pape a tenu le 25 juin un consistoire secret, dans lequel a été lu le rapport sur les dix-huit martyrs de Gorcum et sur la bienheureuse Françoise des Cinq-Plaies. Ce rapport ayant obtenu l'approbation de tous les cardinaux, le pape a annoncé que la canonisation de ces martyrs et de la bienheureuse Françoise aurait lieu en 1867.

Le *Journal de Liège* nous paraît apprécier d'une manière très-saine la Lettre de l'Empereur dans l'article suivant, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs :

« La Lettre de Napoléon III, comme tous les documents émanés du souverain de la France, continue à être l'objet des appréciations les plus divergentes. Les uns y voient une pensée sinistre; les autres, au contraire, trouvent dans les menaces mêmes qu'elle contient l'absence d'arrière-pensée et de compromis mystérieux.

» Napoléon désire pour la Prusse « plus d'homogénéité et de force dans le Nord, » et cette phrase, ainsi que celle où il reconnaît que la Prusse est mal délimitée, serait fort inquiétante si elle était isolée; mais Napoléon déclare aussitôt qu'il veut aussi le maintien de la position de l'Autriche, et surtout il demande, « pour les Etats secondaires de la Confédération, une union plus intime, une organi-

sation plus puissante, un rôle plus important, » ce qui est précisément de refréner l'ambition de la Prusse et de déjouer ses projets d'absorption de l'Allemagne.

» N'est-ce pas aussi bien plutôt à la Prusse, dans l'état actuel du conflit, qu'à toute autre puissance, que s'adresse cette menace : « Nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance, et si les provinces limitrophes demandaient, par des vœux librement exprimés, leur annexion à la France? » Cette condition du consentement des populations n'est-elle pas la critique de la conduite de la Prusse dans les duchés, elle qui ne veut pas laisser délibérer leurs représentants?

» S'il y avait un accord machiavélique entre la France et la Prusse; Napoléon prendrait-il le soin d'avertir toute l'Allemagne, d'avertir toute l'Europe des dangers que peut présenter l'ambition de la Prusse? Donnerait-il des encouragements à la résistance des Etats moyens, en leur montrant les conséquences du succès de la Prusse et en témoignant le désir qu'ils acquièrent une plus grande influence sur la direction des affaires en Allemagne?

» Napoléon insiste aussi sur l'accord qui existe entre les trois grandes puissances neutres, « qui est un gage de sécurité pour l'Europe. »

» A l'égard de l'Autriche, la lettre regrette, comme tout le monde en Europe, que l'Autriche ne puisse céder la Vénétie « moyennant » une compensation équitable; » il l'avertit de ne pas vouloir reprendre la Lombardie ou restaurer le pape à Boulogne. Il l'avertit aussi de ne pas vouloir absorber l'Allemagne, ce qui n'est guère à craindre en présence de l'attitude de tous les petits Etats. Cet avertissement, en fixant d'avance les positions, précise bien l'intention de l'Empereur de rester neutre tant que l'équilibre européen ne sera pas compromis par la Prusse, ou le sort de l'Italie par l'Autriche.

« Dans la guerre qui est sur le point d'éclater, dit la Lettre impériale, nous n'avons que deux intérêts : la conservation de l'équilibre européen, et le maintien de l'œuvre que nous avons édiflée en Italie.

» Mais, pour sauvegarder ces deux intérêts, la force morale de la France ne suffit-elle pas? Pour que sa parole soit écoutée, serait-elle obligée de tirer l'épée? Je ne le pense pas. »

» Il nous semble, quant à nous, que la pensée de la lettre est sincèrement résumée dans ce passage, précisément parce que, dans toute autre hypothèse, un pareil langage a été à l'encontre du but.

» Cette lettre met en évidence aussi ce fait : c'est que l'ambition de la Prusse est le grand

danger pour l'Allemagne comme pour l'Europe. Si, comme tout le fait présumer, la Prusse est battue par l'Autriche, la situation cesse d'être menaçante pour l'Allemagne; c'est ce que l'opinion publique, c'est ce que les petits Etats comprendront beaucoup mieux encore après la lettre de Napoléon, et le vote de la Diète de Francfort le prouve assez.

» L'action des puissances neutres ne peut aussi manquer de s'exercer pour refréner l'ambition de la Prusse, si, par une éventualité improbable, les chances de la guerre étaient favorables.

» La neutralité de la France, neutralité tentative si l'on veut, nous semble bien être l'attention de l'Empereur des Français dans une guerre qui va s'ouvrir. »

La cour d'assises de la Seine, présidée par M. Guget, s'est occupée lundi du procès de Joseph Philippe, que les uns surnommaient Dumollard des filles publiques et que les autres appellent le nouveau Barbe-Bleue. Joseph Philippe est né à Villemefroy, arrondissement de Lure (Haute-Saône), le 1<sup>er</sup> octobre 1854. Il habitait en dernier lieu rue de Seine, n<sup>o</sup> 11. C'est un homme d'une haute taille et qui semble doué d'une grande vigueur.

On sait que la chambre des mises en accusation a renvoyé, par un arrêt en date du 1<sup>er</sup> mai, Philippe devant les assises de la Seine sous l'accusation de quatre assassinats et d'une tentative d'assassinat.

On comprend l'intérêt qui s'attache à cette affaire dont il a été question si souvent et dont on avait encore grossi la gravité en portant quatorze et même à vingt le nombre des victimes qui auraient péri de la main de Joseph Philippe. Aussi de bonne heure la salle d'audience était-elle envahie par une foule considérable de curieux et de personnes munies de billets sollicités dès l'ouverture de la présente session.

M. l'avocat général Ducreux doit porter la parole.

M<sup>r</sup> Edouard Dupont a été choisi par l'accusé pour le défendre.

Il n'y a pas moins de soixante-et-un témoins. Cette affaire occupera, ainsi que nous l'avons précédemment annoncé, trois audiences.

On constate avec regret que, malgré les détails scabreux de ce procès, les dames sont en majorité dans la salle des assises. Joseph Philippe s'est borné à avouer l'assassinat de la fille Victoire Bodeux, qui habitait rue Villeneuve, l'Evêque, ainsi que la tentative sur M<sup>me</sup> veuve Midy, artiste peintre. Il repousse énergiquement avoir pris part à l'assassinat de deux filles publiques et d'un enfant de deux ans qu'on lui reproche encore.

Pour les articles non signés : P. Gobert.

des bas-fonds, il fit un temps d'arrêt à l'endroit où la route est coupée par le chemin de Ris.

— Allez-vous à Ris? demanda-t-on de la voiture.

— Non, monsieur, repartit le commandant, mais je crois que vous y allez.

Un homme âgé, enveloppé d'un manteau, se pencha hors du modeste véhicule.

— Votre voix ne m'est pas inconnue, dit-il à l'officier, et, pourtant, vous n'êtes pas du pays, l'on ne monte pas des étalons.... deux rudes bêtes.

— Vous avez souvent entendu ma voix, répliqua le jeune homme, mais il y a longtemps de cela... Je crois être assuré de parler à monsieur Des Torranches.

Et l'officier mit prestement pied à terre.

Donnant au soldat son cheval qui se tourmentait, s'approchant de la voiture :

— Vous ne me reconnaissez pas, monsieur?... reprit-il.

— Mon cœur me dit un nom... répliqua le vieillard, je crains de me tromper.

— Emile de Treffieux.

— Ah! parblen! mon cher enfant, je ne m'attendais pas à vous rencontrer ce soir; et d'où venez-vous?

— D'Afrique.

— A cheval?

— J'ai pris un congé de six mois, et, redoutant de le trouver trop long, j'ai passé quelques semaines sur les routes.

— Alors, mon cher Emile, une fois installé chez vous, prenez souvent la route qui conduit aux Sapins.

— Mon père m'a appris à la connaître.

— Suivez-la donc seul, votre père n'étant plus là pour vous conduire dans ma maison.

— J'accepte d'autant plus volontiers cette invitation, répondit l'officier, que Treffieux sera pour moi une triste demeure; depuis dix ans le château est abandonné; est-il logeable encore? je n'en sais rien.

— Treffieux, même sans réparations, eût duré plus que vous, mon ami, repartit M. Des Torranches : c'est une de ces vieilles habitations sur lesquelles passent les siècles sans y laisser une lézarde; mais Treffieux n'est point abandonné; j'entends dire au contraire que Michel entretient ce château avec un luxe qui, d'après les récits qu'on en fait, me donne, fourche! de l'inquiétude pour votre bourse.

— Ce luxe, si véritablement il existe, repartit l'officier, va grandir encore le vide qui m'y attend.

— Y sait-on votre arrivée?

— Non.

— Venez ce soir aux Sapins, dit le vieillard; ma femme n'est pas couchée; je suis en partie de jeune homme, elle m'attend pour me gronder; vous pourrez donc, son humeur stimulant mes servantes, avoir un souper passable et un lit assez bon...

— Je vous prie de m'excuser, interrompit le commandant; jusqu'à présent je n'avais pas songé à vous demander des nouvelles de la dame des Sapins.

— Ma femme, en vieillissant, est devenue quelque peu tracassière, répondit en souriant M. Des Torranches; et, si vous veniez ce soir avec moi, vous me prêteriez mainforte contre son humeur, qui sera détestable, parce que j'ai fait partie d'un dîner de chasseurs.

— Merci pour ce soir, dit le jeune homme; bien que Treffieux, pour moi, soit un triste gîte, j'ai hâte de le revoir.

— Séparons-nous donc, répliqua le vieillard; vous allez trouver des appartements froids et humides, moi je vais écouter, pendant deux heures,

un sermon contre la Saint-Hubert; vous n'êtes, fourche! pas le plus à plaindre...

M. Des Torranches tendit sa main à l'officier, et se pliant dans son manteau :

— Allons! hue! dit-il, sans que l'on eût pu deviner à quelle bête il s'adressait.

Bélise partit au petit trot, tandis que M. de Treffieux remontait à cheval pour continuer sa route vers la Maison-Blanche.

Arrivé dans la cour de cette auberge, le jeune homme abandonna sa monture au soldat, et alla droit à la cuisine.

Un certain mouvement y régnait.

Maubert, l'hôtelier, assis au coin du feu, examinait du coin de l'œil le souper que préparait sa femme; ses deux filles allaient et venaient pour les soins du ménage; lui seul ne faisait rien.

Ne rien faire était souvent son occupation.

Marinier par profession, pêcheur par métier, l'aubergiste, qui n'était aubergiste que de nom, marinier que par souvenir, pêcheur que par goût, une fois la rivière abandonnée, passait son temps à se faire servir et à fréquenter quelques bourgeois endettés qui l'accueillaient à cause de sa fortune.

Cependant, à la vue du maître de Treffieux, con-

## Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur* :

« Certaines personnes cherchent à affecter le crédit public, tantôt en répandant des nouvelles controuvées sur les événements de guerre, tantôt en faisant circuler de faux bruits annonçant l'imminente liquidation des sociétés industrielles et de crédit.

» Quelques journaux n'hésitent pas à accueillir et à propager ces allégations inexactes, sans prendre la peine de les vérifier. Le Gouvernement a les yeux sur de pareils actes, et n'hésitera pas à ordonner des poursuites contre les auteurs de fausses nouvelles. »

— Le palais de l'Exposition universelle qui s'élève dans le Champ-de-Mars est construit de telle sorte qu'après avoir servi à la grande exhibition de l'univers, on pourra, avec peu de dépenses, le convertir en un cirque immense comme le colisée de Rome pour servir aux grandes fêtes publiques.

— M. de Sacy, sénateur, est chargé de faire un rapport sur la question de presse, au sujet d'une pétition qui demande qu'un journal ne puisse être suspendu qu'après trois avertissements au lieu de deux, et que cette décision ne puisse être rendue qu'après un avis du conseil d'Etat et un débat contradictoire.

— L'empereur d'Autriche vient d'adopter une règle introduite par la France, qui en a reconnu tous les avantages; il a autorisé le maréchal de Benedek à nommer sur le champ de bataille ou en cours de campagne aux grades supérieurs les officiers et les soldats qui se sont distingués et à leur conférer les décorations et les autres récompenses honorifiques. L'empereur se réserve seulement la ratification des nominations faites par le maréchal.

— La petite maison occupée à l'île d'Elbe par Napoléon I<sup>er</sup> en 1814 et jusqu'à la fin de février 1815, maison qui avait été convertie en une sorte de musée contenant quantité d'objets ayant appartenu au grand Empereur, va être mise en adjudication, avec les objets qu'elle renferme, sur la mise à prix de 500,000 fr.

— Depuis une dizaine de jours, dit la *Liberté*, un homme connu, qu'il est inutile de nommer actuellement, a disparu subitement, sans qu'aucun de ses parents ou de ses amis sache ce qu'il est devenu. On a trouvé chez lui un monceau de papiers récemment brûlés et le cadre vide d'une image photographique. La situation de fortune de l'absent excluant toute idée de suicide, on se perd en conjectures.

— On lit dans le *Phare de la Loire* :

Un progrès pacifique, très-vivement désiré depuis longtemps, va également s'accomplir aux Etats-Unis. On mande de New-York que la Chambre des représentants a adopté quatre propositions importantes qui lui ont été pré-

sentées par le comité des poids et mesures.

La première consacre le système métrique tel qu'il subsiste en France, et formule le rapport qui doit exister entre les nouvelles mesures et les anciennes. L'usage du système métrique ne serait d'ailleurs pour le moment que facultatif, et la Chambre se réserve de déterminer ultérieurement l'époque où il serait seul reconnu légal.

La seconde et la troisième ordonnent l'adoption immédiate du même système dans les offices postaux, et décident qu'il sera remis au gouverneur de chaque Etat des modèles destinés à servir d'étalons types.

La quatrième de ces propositions autorise le président à nommer une commission spéciale destinée à négocier avec les gouvernements étrangers l'établissement d'une unité monétaire commune qui puisse faciliter les rapports commerciaux des divers pays.

Voilà des mesures excellentes qui n'auront pas coûté une goutte de sang, et qui feront plus pour la prospérité des peuples que bien des guerres, en simplifiant les rouages de l'échange.

— Les avis de Melbourne du 25 mai annoncent que le prince de Condé, fils du duc d'Aumale, est mort de la fièvre typhoïde à Sydney, le 24 mai.

— Le grand-duc héritier de Russie a été fiancé, le 22, avec la princesse Dagmar, de Danemark.

— La Compagnie des Omnibus de Paris a fait une innovation :

A partir du 15 juillet, le public trouvera, dans les bureaux d'omnibus, des tickets ou petits billets à peu près semblables à ceux des chemins de fer, que l'on peut acheter par douzaine, par vingtaine, par centaine, absolument comme on achète d'avance des timbres-poste.

Avec ces billets, il n'y aura plus à faire passer au conducteur une pièce de monnaie et à compter ensuite l'argent rendu.

Il y aura des billets d'intérieur et des billets d'impériale.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

*Examens du baccalauréat ès-lettres (session de juillet et août 1866),*

*et de la licence ès-lettres (session de juillet 1866).*

A cause du grand nombre des candidats que cette session réunit dans les quatre centres d'examen de l'Académie de Rennes, et à cause de la troisième composition écrite, qui allongera la durée des épreuves, il sera nécessaire d'ouvrir la session à Rennes, dès le 10 juillet, pour qu'elle puisse se terminer à Brest avant le 1<sup>er</sup> septembre.

C'est pourquoi, avec l'agrément de S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique, le registre des inscriptions pour le baccalauréat ès-lettres sera ouvert à Rennes le 20 juin et clos le 4 juillet.

Les candidats qui, pouvant justifier d'un ou de plusieurs ajournements, voudront profiter de la décision du 17 avril 1866 pour subir les épreuves tant écrites qu'orales d'après l'ancien programme, devront faire parvenir à cet effet leur demande, avec les pièces à l'appui, au secrétariat de la Faculté des lettres, avant le 4 juillet, date de la clôture du registre d'inscriptions, ainsi qu'il a été expliqué dans l'affiche du 22 avril 1866.

Une session pour la licence ès-lettres s'ouvrira à Rennes le 4 juillet 1866.

M. Compaing, ingénieur en chef, vient d'être autorisé par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, à procéder aux études du chemin de fer de Poitiers à Nantes, par Bressuire et Parthenay.

On lit dans le *Phare de la Loire* :

Encore un drame sur un navire ! Le trois-mâts de notre port *Marguerite d'Anjou*, capitaine Mahé, parti de la Pointe-à-Pitre le 26 mai et arrivé à Saint-Nazaire le 24 juin, après une belle traversée de 27 jours, a été lundi le théâtre d'un crime qui vient bien étrangement coïncider avec celui qui se dénouait il y a peu de jours à Brest, après les phases diverses de l'affaire du *Fœderis-Arca*. Les passagers ainsi que l'équipage avaient déjeuné et la matinée s'avancait, lorsqu'un Corse, cuisinier à bord, se prit de querelle sur le pont avec le charpentier du navire et lui porta un coup de couteau dans les régions du cœur. On s'empressa autour du blessé et l'on courut chercher un médecin, pendant que le Corse était arrêté.

On nous dit que l'état du charpentier paraissait grave, mais nous manquons de données certaines à cet égard.

Le capitaine et tout l'équipage ont été forcés de rester pour faciliter l'instruction.

Parmi les passagers se trouvaient MM. Ternissien, conseiller à la cour impériale à la Guadeloupe, et sa fille; M. Vallée, rédacteur en chef de l'*Avenir*, de la Guadeloupe; M. Thionville, notaire; M. Boirard, négociant; M. Napias, pharmacien, sa femme et leurs trois jeunes enfants, tous également de la Guadeloupe.

Nous croyons savoir que pendant la traversée rien n'a pu faire prévoir l'acte dont le cuisinier de la *Marguerite-d'Anjou* s'est rendu coupable en arrivant au port.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Florence, 26 juin, soir. — Le prince Amé-

dée va mieux. L'état du général Cerales laisse de l'espoir. Les blessures, reçues par d'autres officiers généraux, ne présentent jusqu'ici aucune gravité.

Les journaux sont unanimes pour exprimer la résolution inébranlable du pays de faire les derniers sacrifices pour poursuivre la guerre à outrance jusqu'à la complète délivrance de la Vénétie par les armes italiennes.

Un premier insuccès n'est qu'un motif de plus de redoubler d'énergie et de constance. Le pays a une confiance entière dans son héroïque armée et ne doute pas d'une revanche éclatante. La flotte est impatiente d'agir.

L'armée, en bon ordre, demande à retourner au feu. Les troupes fraîches de Cialdini attendent l'ordre prochain de marcher. Les volontaires brûlent de renouveler le succès récent de Ladrone. L'esprit public est calme et résolu.

Francfort, 26 juin. — Le prince Alexandre de Hesse vient de transférer son quartier-général à Friedberg.

Berlin, 27 juin, midi 3/4 m. — Armée de l'Elbe. — La nuit passée, un engagement favorable a eu lieu près de Turnau; sept officiers et 500 soldats ont été faits prisonniers.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Voici encore un petit extrait des 60,000 guérisons sans médicament par la *Revalescience*, délicieuse bouillie pour déjeuner qui, à quelques sous par jour, économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes. Cure : N° 54,514, M<sup>me</sup> l'épouse de M. le maire de Volvic, d'une maladie avec crachement de sang et toux opiniâtre. — N° 58,418, M. le docteur Minster, de crampes, spasmes, mauvaises digestions, constipations et vomissements journaliers. — N° 64,825 : Cure de Son Excellence M. le comte Mensdorff-Pouilly, premier ministre de l'Autriche, d'une maladie du foie et des nerfs qui avait résisté à tous les remèdes. — N° 48,721, M. le baron Zaluwowski, général de division, de la goutte et de souffrances terribles de plusieurs années dans les voies digestives. — N° 46,270, M. James Roberts, négociant, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de vingt-cinq années. — N° 46,422, M<sup>me</sup> la comtesse de Castlestuart, de neuf ans d'une maladie du foie, irritation horrible aux nerfs et aliénation d'esprit. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS. — En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25 c.; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., (franco) 60 fr. Contre bon de poste. — Se vend à Saumur, chez MM. A PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; GIRAULT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean; PERDRIAU, place de la Bilange; GONDRAND, rue d'Orléans, et les premiers Pharmaciens, Épiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (309)

tre son habitude, il s'était levé.

— Que désirez-vous, monsieur ? demanda-t-il.

— Voulez-vous envoyer quelqu'un pour soigner mes chevaux ?

— Sont-ils seuls dans la cour ? répartit Maubert en allant vivement vers la porte.

— Mon soldat les tient.

Le marinier s'arrêta court.

Ces mots : Mon soldat, avaient aussi impressionné la femme de l'aubergiste ; elle examina avec plus d'attention le voyageur, et se tournant vers son mari :

— Tu ne vois donc plus clair ? lui dit-elle.

— Platt-il !

— Regarde-bien, fit la Maubert.

— Regarder qui ?

— Tu ne reconnais pas ce monsieur qui vient d'entrer chez nous ?

— On dirait le fils de feu M. le comte de Trefleux... répartit avec hésitation l'artisan.

L'officier souriait.

— Il ne faut pas m'en vouloir, si je ne vous ai pas reconnu, monsieur Emile, reprit Maubert en poussant le commandant vers le feu. Ce que l'on devient pourtant ! continua-t-il ; la dernière fois que je vous

ai vu, avec votre papa, vous étiez haut comme cette table... M. le comte vous menait au collège... et maintenant vous êtes ?...

— Maintenant, je suis grand...

— Vous êtes bien autre chose... En parlant de vous on dit un mot qu'on ne dit pour personne... Mais vous êtes gradé aussi dans la Légion-d'honneur : votre ruban ressemble aux roses-pompons de mon jardin.

Le spahis entrant tout-à-coup stupéfia Maubert et sa famille par l'étrangeté de son uniforme, et épargna à son officier la peine de répondre.

— Commandant, dit le soldat, il me faudrait une écurie à part, pour les chevaux, Mourad et Baba-Ali ne tiennent pas en place.

— Attache nos juments dans l'étable des vaches, dit la Maubert à son mari ; et puisque le valet n'est pas là, aide à ce militaire à faire sa besogne.

Le maître de Trefleux fut contrarié de ce dérangement, chez un homme riche, pour quelques rations d'avoine ; il chercha à augmenter la dépense qu'il devait faire à la Maison-Blanche, où il ne comptait d'abord s'arrêter que quelques instants.

— Donnez-moi à souper, dit-il à la femme de l'aubergiste.

— Il y a du feu dans le salon, risqua timidement la Phrasie, la plus jeune fille de Maubert.

— Avez-vous donc ici un dîner de Saint-Hubert ? répartit le jeune homme qui, entendant parler dans cette pièce, songea au saint fêté par M. Des Toranches.

— Nous ne logeons plus de chasseurs, répliqua la Maubert, qui s'occupait avec activité du souper de M. de Trefleux ; les chiens de ces messieurs renvoyaient tout dans la cuisine, eux brisaient tout au salon, et faisaient endéver mon mari, en disant à mes petites des fanfares trop gaillardes pour des enfants... Vous pourrez donc souper tranquille ; les gens qui sont chez nous sont les bourgeois des Gouttes.

— Les Gouttes sont habitées par la famille Du Taillis ?

— Oui, monsieur.

— Ne dites pas que je suis, interrompit le jeune homme ; je dois rester si peu de temps chez vous, que je ne veux pas, ce soir, renouveler connaissance avec ces voisins de mon père : ayez soin de mon soldat, je partirai dans une heure.

En arrivant dans la pièce pompeusement appelée salon, l'officier vit deux personnes assises à une

petite table qui encombrait la cheminée. Les Du Taillis examinèrent le voyageur comme on regarde un importun dont la personne dérange ; et ce fut avec un mouvement d'humeur très-marqué que le gentilhomme campagnard recula sa chaise pour tirer, à lui, la table et faire place au nouveau venu.

Le commandant, sans faire la moindre observation qui pût empêcher ce dérangement, s'assit à la modeste place qui lui était faite, et observa, à la dérobée, les convives du marinier.

M. Du Taillis avait cinquante ans, bien que l'on eût pu lui donner plus que cet âge. Il était petit, maigre, chétif, ratatiné.

Sa mise était sordide, presque misérable.

Son crâne était chauve, son front ridé. Aucune distinction ne restait en lui, et pourtant il représentait une vieille famille. Cet homme semblait écrasé par une longue souffrance, à moins qu'un malheur récent ne l'eût frappé si fort qu'il eût vécu dix ans dans quelques mois.

Une chose offusquait chez cet être débile : l'appétit avec lequel il mangeait. La dextérité surprenante qu'il mit à attaquer la fin de son souper impressionna tristement le maître de Trefleux.

(La suite au prochain numéro.)

**ADJUDICATION**

DES

**TRAVAUX**

A exécuter sur l'hippodrome de Saumur, pendant les années 1866, 1867 et 1868.

La commission administrative des Courses de Saumur fait savoir que le samedi 7 juillet, heure de midi, il sera procédé à l'hôtel de la Mairie de Saumur, à l'adjudication, au rabais et à l'extinction des feux, des travaux à exécuter sur l'hippodrome de Saumur pendant les années 1866, 1867 et 1868, avec prorogation pour 6 autres années, si la société est reconstituée en 1868 et 1871.

La mise à prix est fixée à 1,500 francs. L'adjudicataire jouira en outre du produit des tribunes réservées au public et de diverses

locations d'emplacement sur l'hippodrome. Les travaux consistent en : Tribunes de la société; établissement des pistes avec leurs piquets et cordes, haies, barrières, fossés, douves, murs, etc., ainsi qu'il est détaillé au cahier des charges, lequel est déposé chez M. Joly-Leterme, architecte, membre de la commission des Courses.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges tous les jours, de midi à quatre heures du soir, les dimanches et fêtes exceptés, chez M. Joly-Leterme, architecte et membre de la commission, et chez M. Lambert-Lesage, secrétaire-trésorier de la société. Saumur, le 20 juin 1866.

Le président des Courses de Saumur.  
(304) DU BAUT.

**BULLETIN FINANCIER.**

La Bourse, fixée désormais sur le fait principal de ses préoccupations, est devenue, comme nous l'a-

vions prévu, plus calme, plus réfléchi. Il y a eu même aujourd'hui, lundi, une légère hausse sur toutes les valeurs, qui ont accusé, du reste, aux bas cours où elles se trouvent, une certaine fermeté pendant toute la semaine.

Mais nous n'avons pas eu les brusques et inexplicables soubresauts qui ont signalé d'une manière si fâcheuse les semaines précédentes, et nous nous en félicitons, car, en agissant ainsi, il y aura beaucoup moins de ruines.

La Rente 3 0/0 clôture à 65 avec 15 c. d'avantage sur le cours précédent, le Mobilier à 441.25 avec 5 75 de hausse, et l'Italien à 59.85 avec un progrès de 05 c. sur samedi.

A mesure que les événements grandissent, la Bourse semble vouloir rester fidèle à ses nouvelles dispositions et se tenir à la hauteur des nouvelles épreuves que l'avenir peut-être lui réserve.

Les consolidés ont monté de 1/8. La Bourse de Francfort, cela se conçoit, arrive en grande hausse. On signale aussi de meilleurs prix à Turin et à Mi-

lan, sans que nous puissions nous expliquer cette amélioration.

Les institutions de crédit ont indiqué aujourd'hui, de la fermeté et même de la reprise. Dans ce nombre, se trouvent le Comptoir d'escompte qui se tient avec fermeté à 685, et le Crédit foncier à 1,125.

Les obligations mexicaines sont de plus en plus demandées. Au taux où elles sont aujourd'hui, elles offrent un placement des plus avantageux. Leur tirage va avoir lieu dans huit jours et tout le monde connaît l'importance exceptionnelle des lots qui s'y rattachent. Mais nous ne saurions assez répéter qu'elles sont deux fois remboursables et qu'elles offrent les plus solides garanties, sous le rapport des intérêts, par la protection indiscutable que le gouvernement français leur accorde.

Toutes les autres valeurs, et particulièrement celles des chemins de fer français, accusent une bonne tenue et une grande fermeté. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>e</sup> DUFOUR, notaire à Gennes, et HAMELIN, notaire à Saint-Georges-le-Tourel.

**A VENDRE**

A L'ADJUDICATION OU A L'AMIABLE, Le dimanche 15 juillet 1866, après midi,

A Gennes, en l'étude de M<sup>e</sup> DUFOUR,

**LES BIENS**

Ci-après désignés,

Situés commune des Rosiers :

1° Une closerie, comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, prés et terre labourable en un seul tenant, contenant 2 hectares 10 ares, sise à Moncottier, exploitée par Girard..... 2 h. 10 a.

2° Une pièce de terre, sise au même canton, exploitée par Battais-Delaunay, contenant... 3 96

Total de la contenance 6 h. 06 a.

La pièce de terre pourra être détaillée. La division en est facile et la jouissance immédiate.

S'adresser, pour visiter les biens, aux fermiers, et aux notaires pour traiter et pour tous renseignements.

Etudes de M<sup>e</sup> CHAPIN et LORIOLE DE BARNY, notaires à Angers.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION

**L'USINE**

DE

**CHATEAUNEUF-SUR-SARTHE,**

Située commune de ce nom, arrondissement de Segré, département de Maine-et-Loire.

DÉSIGNATION :

Cette usine consiste en :

1° Vastes bâtiments à cinq étages où se trouvent : trente paires de meules, mises en mouvement par deux turbines; bluteries, nettoyage et autres ustensiles, magasins.

2° Maison de maître en bon état, avec bâtiments de service : cour, issues, jardin, terrains et prairies; le tout contenant un hectare vingt ares environ.

3° Chute d'eau évaluée de la force de deux cent quarante chevaux environ sur la rivière de la Sarthe.

L'adjudication aura lieu en l'étude de M<sup>e</sup> CHAPIN, notaire à Angers, place du Ralliement, n° 12, le samedi 14 juillet 1866, à midi.

Mise à prix, 150,000 fr. On adjugera sur une seule enchère.

S'adresser, pour avoir des renseignements, auxdits M<sup>e</sup> CHAPIN et LORIOLE DE BARNY, notaires à Angers, place du Ralliement. (299)

Etude de M<sup>e</sup> Henri LAPORTE, huissier à Saumur.

**VENTE**

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le dimanche 1<sup>er</sup> juillet prochain, à midi, et jours suivants, s'il y a lieu, il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, et au domicile du sieur François Martineau, carrier, à la Mime-rolle, commune de Chenetulle-les-Tuffeaux, procédé à la vente d'objets saisis sur ledit sieur Martineau, consistant en :

6,400 mètres cubes de moëllons et jalles, cheval, charriot et autres objets.

La vente aura lieu au comptant plus 5 p. 0/0. (309)

**A VENDRE**

UNE FANEUSE, en très-bon état et qui a parfaitement fonctionné pendant trois ans.

S'adresser à M. LEFÈVRE, rue du Portail-Louis, 17. (263)

**A VENDRE**

Une très-jolie et très-bonne petite JUMENT, âgée de 6 ans, pur sang.

S'adresser à M<sup>me</sup> RAGUIDEAU, sur les Ponts. (302)

**A LOUER**

UNE MAISON fraîchement tapissée, située près le Champ-de-Foire, avec cour, jardin, remise, écurie, et droit de pêche dans un bassin de 28 ares.

**A LOUER**

UNE PORTION DE MAISON, située place de la Grise.

S'adresser, pour les deux locations, à M. GIRARD fils, marchand de bois à Saumur. (265)

Changement de domicile.

L'étude de M<sup>e</sup> BINSSE, huissier à Saumur, est transférée rue Cendrière, n° 8. (194)

**CHRONIQUES SAUMUROISES**

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

**TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :**

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I<sup>er</sup>; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

**A LOUER**

GRANDE ET BELLE MAISON, fraîchement restaurée, ayant un grand jardin anglais, écurie à deux chevaux, remise, cellier, basse-cour et servitudes en tous genres; entrée rue de la Mare-Maillet.

S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur. (256)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1866,

**MAISON**

Fraîchement restaurée, Rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

**A LOUER**

Présentement,

**UN JOLI PIED-A-TERRER**

Rue Cendrière, n° 6,

Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1<sup>er</sup> étage, chambre à cheminée sur la rue;

Chambre à cheminée sur la cour; Au 2<sup>e</sup> étage, chambre et cabinet à côté; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n° 8.

**JOURNAUX A DOMICILE.**

Les personnes qui désireront recevoir à domicile le *Moniteur du soir*, l'*Événement* et la *Presse illustrée*, peuvent s'adresser à M<sup>me</sup> GRÉGOIRE, bibliothécaire à la gare, seule correspondante de ces journaux. (310)

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

L'étude de M<sup>e</sup> POULET, avoué, est transférée Grand'Rue n° 10. (274)

**LA MODE ILLUSTRÉE**

Paraissant à Paris tous les jeudis Journal de la Famille Un n° est envoyé gratis sur demande affranchie

52 numéros par an, du format de L'ILLUSTRATION, avec de nombreuses gravures dans le texte.

PREMIÈRE ÉDITION. — Avec plus de 2,000 gravures sur bois, représentant au moins 50 gravures de toilettes par an avec leur description, et tout ce que la mode offre de plus nouveau en lingeries, coiffures, sujets de travaux à l'aiguille, au crochet, etc.

Prix (franco) : trois mois 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; l'année, 14 fr.

DEUXIÈME ÉDITION. — Elle contient les mêmes éléments que la première, plus 12 gravures de mode coloriées à l'aquarelle, une par mois.

Prix (franco) : trois mois, 4 fr. 25; six mois, 8 fr. 50; l'année, 17 fr.

TROISIÈME ÉDITION. — Elle se com-

pose des mêmes éléments que la première, mais elle donne en plus 25 gravures de mode coloriées à l'aquarelle, deux par mois.

Prix (franco) : trois mois, 5 fr.; six mois, 10 fr.; l'année, 20 fr.

QUATRIÈME ÉDITION. — (Edition de luxe). — Elle contient les mêmes éléments que la première, mais chaque semaine, avec le journal, les abonnés de cette édition reçoivent une grande gravure coloriée à l'aquarelle, soit, par an, 52 gravures coloriées, avec la description de chaque dans le corps du journal.

Prix (franco) : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; l'année, 25 fr.

(Les abonnements partent du premier de chaque mois).

Rédaction, Administration et Abonnements, 56, rue Jacob, à Paris.

On s'abonne également chez tous les libraires de la France et de l'étranger.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 26 JUIN.			BOURSE DU 27 JUIN.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	63 20	» 20	» »	63 80	» 70	» »
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	92	» »	» »	92	» »	» »
Obligations du Trésor. . . . .	446 25	1 25	» »	445	» »	1 25
Banque de France. . . . .	3380	» 5	» »	3400	» 20	» »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1145	» 15	» »	1165	» 10	» »
Crédit Foncier colonial. . . . .	520	» »	» »	530	» 10	» »
Crédit Agricole. . . . .	552 50	2 50	» »	560	» 7 50	» »
Crédit industriel. . . . .	590	» »	» »	605	» 15	» »
Crédit Mobilier. . . . .	447 50	8 75	» »	472 50	25	» »
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	690	» 5	» »	707 50	17 50	» »
Orléans (estampillé). . . . .	790	» 2 50	» »	802 50	12 50	» »
Orléans, nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1070	» 7 50	» »	1075	» 5	» »
Est. . . . .	481 25	» »	3 75	490	» 8 75	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	790	» »	7 50	788 75	» »	1 25
Lyon nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	511 25	1 25	» »	513 75	2 50	» »
Ouest. . . . .	511 25	1 25	» »	515	» 3 75	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1375	» 10	» »	1385	» 10	» »
Canal de Suez. . . . .	240	» 5	» »	262 50	22 50	» »
Transatlantiques. . . . .	385	» 5	» »	400	» 15	» »
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	39 85	» »	05	41	» 1 15	» »
Autrichiens. . . . .	305	» 5	» »	317 50	12 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	281 25	10	» »	301 25	20	» »
Victor-Emmanuel. . . . .	75	» 5	» »	73	» »	2
Romains. . . . .	38 75	» »	» »	44	» 5 25	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	220	» 14 25	» »	240	» 20	» »
Saragosse. . . . .	117 50	2 50	» »	122 50	5	» »
Séville-Xérès-Séville. . . . .	28	» »	» »	27	» »	1
Nord-Espagne. . . . .	80	» 5	» »	84	» 4	» »
Compagnie immobilière. . . . .	295	» 12 50	» »	315	» 20	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	303	» »	» »	303	» »	» »
Orléans. . . . .	300	» »	» »	301 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	295	» »	» »	295 75	» »	» »
Ouest. . . . .	294 50	» »	» »	295 50	» »	» »
Midi. . . . .	292 50	» »	» »	296	» »	» »
Est. . . . .	288 75	» »	» »	290	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,